

Une association professionnelle forte avec des objectifs clairs

Assemblée des délégués de «Médecins de famille Suisse», 23/24 mai 2014

Le fait que les médecins de famille et les pédiatres aient «pris les affaires en main» au cours des dernières années a joué un rôle capital dans le succès remporté lors de la votation concernant l'article constitutionnel «Soins médicaux de base». Lors de la session de printemps de l'assemblée des délégués, les délégués sont restés fidèles à cette maxime. Avec la nouvelle stratégie de l'association professionnelle, avec une discussion de l'agenda politique et avec des ateliers sur l'interprofessionnalité, ils ont posé les jalons pour les années à venir.

A peine 5 jours après le dimanche de la votation, qui a marqué d'une pierre blanche l'histoire des médecins de famille en Suisse, les délégués se sont réunis à Montreux dans le cadre de leur assemblée de printemps. L'interprofessionnalité, l'agenda politique et la nouvelle stratégie de l'association professionnelle sont autant de thèmes qui figuraient à l'ordre du jour.

Présentation de projets interprofessionnels

L'assemblée a débuté par des ateliers sur le thème de l'interprofessionnalité. Ce thème reste encore pour beaucoup une déclaration d'intention abstraite, qui a des connotations diverses et est fortement associée à des questions de délimitation des compétences. Les ateliers devaient dès lors permettre de présenter le thème de manière pratique et concrète. Il n'est pas question pour les médecins de famille et pédiatres de renoncer à des compétences, mais de définir la collaboration avec d'autres groupes professionnels et de la consolider pour le bien des patients. Dans cette optique, Christoph Cina a présenté un premier projet concret du canton de Soleure: le plan de prise en charge palliative sous forme de dossier électronique. Les notions suivantes jouent un rôle central dans ce suivi: autodétermination, entraide, sécurité et soutien. Afin de mettre en œuvre de manière optimale ces exigences, les groupes professionnels impliqués dans la prise en charge des patients doivent travailler main

dans la main. En plus d'une table ronde structurée avec toutes les personnes impliquées dans le traitement, la mesure phare du projet soleurois consiste en un dossier électronique du patient accessible à tous les groupes professionnels impliqués et contenant les principaux éléments du traitement palliatif, tels que les médicaments planifiés, la joignabilité de l'équipe médicale et soignante, des renseignements sur le(s) représentant(s) du patient, ainsi que les directives anticipées du patient. Christoph Cina est convaincu qu'une approche structurée et standardisée avec des modes de communication clairs est la méthode la plus efficace. Sébastien Jotterand, qui a été proposé au poste de futur président des médecins de famille vaudois, a fait des expériences similaires. Il a présenté les critères qualitatifs à remplir par les projets interprofessionnels en s'appuyant sur le Programme cantonal Diabète du canton de Vaud. Pour lui, chacun de ces projets doit remplir trois conditions: 1 le patient doit toujours être au centre; 2 le projet doit être compatible avec les méthodes de travail individuelles; 3 il doit toujours y avoir un échange des différentes perspectives. Dans le cadre du projet vaudois, une consultation commune avec une infirmière en diabétologie, le médecin de famille et le patient a été introduite et ainsi, un plan de traitement commun a été développé. Dans le cadre du projet vaudois, une consultation commune avec une infirmière en diabétologie, le médecin de famille et le patient a été introduite et ainsi, un plan de traitement commun a été développé. Ce modèle s'inscrit dans les soins de santé primaires et respecte ainsi les principes nécessaires aux projets de santé publique efficaces: intégré aux soins de bases, polyvalents et continus!

Christoph Cina de Soleure et Sébastien Jotterand du canton de Vaud ont respectivement présenté le projet sur les soins palliatifs et le Programme cantonal Diabète.



Figure 1
Assemblée des délégués à Montreux.

La mise en œuvre du Masterplan reste une priorité

Dans les ateliers qui ont suivi, les délégués se sont penchés sur l'agenda politique et ils ont organisé par ordre de priorité les thèmes centraux pour l'association professionnelle. La mise en œuvre de l'Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base et du Masterplan sur la médecine de famille reste clairement prioritaire. A cet égard, il convient tout particulièrement de se concentrer sur l'amélioration convenue de la situation des médecins de famille et pédiatres dans le TARMED et sur la revalorisation du tarif de laboratoire de cabinet médical. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue la révision globale du TARMED, qui doit

Les thèmes centraux sont: TARMED, caisse unique, interprofessionnalité, dossier électronique du patient, financement des instituts de médecine de famille

introduire une structure représentant de façon appropriée les prestations des médecins de famille et pédiatres. Il faut également garder un œil sur le financement de l'assistantat au cabinet médical et sur la motion «Tarifs à la prestation distincts dans la LAMal». Concernant la caisse unique, l'association professionnelle réalisera en juin un sondage auprès de ses membres et adoptera en fonction des résultats une position dans la campagne de votation. De plus, il faut rapidement faire avancer la plateforme interprofessionnalité. Le projet de loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEIP) et le projet de loi concernant la Loi sur les produits thérapeutiques (LPT) requièrent un lobbying actif; il en va de même pour l'intégration du financement des instituts de médecine de famille dans le message du Conseil fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2017–2020.

Présentation de la nouvelle stratégie de l'association professionnelle

La nouvelle stratégie de l'association professionnelle était inscrite à l'ordre du jour de la deuxième journée de l'assemblée des délégués. Cette stratégie se base sur une mission et sur des objectifs principaux, qui sont assortis de sous-objectifs. La mission, en tant que ligne de conduite, stipule que l'association professionnelle «Médecins de famille Suisse» défend les intérêts professionnels, politiques et économiques des médecins de famille et pédiatres suisses vis-à-vis de la population, des autorités, de la FMH et d'autres institutions. A cet effet, il s'agit avant tout de promouvoir et de garantir des soins médicaux de base complets de qualité. Par ailleurs, l'association professionnelle estime qu'il est de son devoir de faire évoluer l'image de la profession, d'améliorer les conditions de travail et de promouvoir la relève. Ces principes directeurs se reflètent dans six objectifs : augmentation de l'utilité de la médecine de famille et la pédiatrie pour la population, augmentation de l'attractivité de la profession, offre de prestations avec une valeur ajoutée pour les membres, positionnement de l'association professionnelle en tant que premier interlocuteur dans le domaine de la politique de santé, renforcement de la collaboration avec les parties prenantes internes et externes, et garantie des ressources de l'association professionnelle. L'adoption formelle de la stratégie de l'association professionnelle, après la rédaction finale, est prévue pour la session d'automne de l'assemblée des délégués.



Figure 2
Marc Müller, Président de MFE.

En conclusion: rétrospective circonstanciée de l'année 2013

Dans la partie statutaire de l'assemblée des délégués, Marc Müller a dressé un bilan détaillé de l'année 2013. Concernant la politique de santé, à côté bien évidemment des discussions autour de l'initiative des médecins de famille, l'attention s'est avant tout focalisée sur la Loi sur les produits thérapeutiques, sur la Loi fédérale sur le dossier électronique du patient et sur la question de la caisse unique. Les priorités seront à présent adaptées en fonction des résultats des ateliers dédiés à l'agenda politique. Le coup d'envoi de la plateforme interprofessionnalité a également été donné en 2013, les principaux partenaires étant les professions soignantes, les assistantes médicales et les pharmaciens. La commission qualité s'est penchée sur la mise en œuvre de directives pour le dossier électronique du patient, sur le positionnement de thèmes relatifs à la qualité lors de congrès et sur la collaboration au sein de l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM). Au sein de la commission e-Health, tous les efforts se sont concentrés sur l'«Institut pour l'informatisation du Cabinet Medical» (IIC) et sur la Loi sur le dossier électronique du patient (LDEIP). Le ressort «Evolution de l'association» s'est attelé au Key Account Management et au recrutement de nouveaux membres. La commission tarifs a été occupée toute l'année par les négociations avec la FMH et, en fin d'année, par les mises en consultation du projet d'ordonnance du Conseil fédéral et par l'augmentation transitoire des tarifs pour les analyses Point-of-Care. Après l'approbation des comptes et la décharge du Comité, Marc Müller s'est de nouveau penché sur la votation sur les soins médicaux de base, qui vient d'être remportée. Il a une fois de plus souligné le soutien engagé du Conseiller fédéral Alain Berset, grâce auquel de grandes avancées ont été rendues possibles pour les médecins de famille et les pédiatres.

Correspondance:
Petra Seeburger
Responsable de la communication « Médecins de famille Suisse »
Effingerstrasse 2
Case postale 6052, 3000 Berne
petra.seeburger[at]medecinsdefamille.ch